



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Timbres

Question écrite n° 36239

Texte de la question

M Didier Chouat appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, charge des P et T, sur le 150e anniversaire, en 1989, de la parution du recueil de chants populaires bretons intitule « Barzaz Breiz », oeuvre renommee de Theodore Hersart de la Villemarque, ecrivain breton du XIXe siecle. A cette occasion, il lui demande de bien vouloir envisager l'emission d'un timbre commemoratif.

Texte de la réponse

Reponse. - Les emissions de timbres-poste sont groupees en programmes annuels dont la composition est fixee au cours de l'annee precedant celle de leur execution, apres avis de la Commission des programmes philateliques chargee d'operer une selection parmi toutes les suggestions recues. La demande d'emission d'un timbre-poste destine a marquer le 150e anniversaire de la parution du recueil de chants populaires bretons intitule Barzaz Breiz sera donc soumise a l'examen de la commission lors de sa prochaine reunion. L'honorable parlementaire sera informe de la decision qui aura ete prise.

Données clés

Auteur : [M. Chouat Didier](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36239

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 541

Réponse publiée le : 11 avril 1988, page 1580